

# Pour la vraie nature de Saint-Michel-des-Saints

## LES ACTIONS DE LA COPH DEPUIS AOÛT DERNIER



### 25 août 2018 - Rencontre publique tenue par la COPH

*Cliquez sur l'image pour accéder à l'article du journal de Joliette*

**Consternation** des citoyens présents quand ces derniers apprennent que NMG prévoit dorénavant rejeter plus de 200 millions de tonnes de déchets miniers, quantité trois fois plus élevée que ce que la minière avait initialement annoncé en 2017. (réf. : Communiqué de presse de QMM – 29 août 2018).



### 25 août 2018 : Pollution – Préoccupation des citoyens - Exercice de sensibilisation

À partir d'une vidéo effectuée par la COPH, prenez quelques minutes afin de constater combien de temps pourrait prendre la pollution à partir du Ruisseau à l'Eau Morte, affluent de la rivière Matawin jusqu'au Réservoir Taureau.

*Cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo*

### Visibilité – Publicité

Depuis l'automne dernier, une carte de visite de la COPH apparaît sur les napperons publicitaires de tous les commerçants de SMDS faisant affaire avec la chambre de commerce. La COPH compte récidiver pour l'édition estivale !





### 8 décembre 2018 – Portes ouvertes NMG Manifestation

En marge de la journée porte-ouverte de la compagnie Nouveau Monde Graphite (NMG), la COPH a tenu son premier rassemblement visant à dénoncer cet immense projet de mine à ciel ouvert à SMDS et à sensibiliser les divers médias (conviés à cette occasion) à leurs inquiétudes et à leurs préoccupations face à l'autorisation possible de ce projet. Des citoyens de divers organismes locaux, régionaux et provinciaux étaient présents.

Un franc succès !

### [7 décembre 2018 - Lettre ouverte parue dans la Presse +](#)

La COPH lance un cri du cœur au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, afin que l'exploitation minière et les millions de tonnes de déchets miniers qu'elle génère pour la fabrication de ces voitures ne se fasse pas en sacrifiant nos terres, notre air et notre eau.

### **Mars 2019 : Consultations – Étude d'impact environnemental et social (Sondage de NMG) - Suivi**

À l'invitation de NMG en novembre dernier de participer à l'exercice, la COPH a décidé, à la suite des réponses non concluantes aux questions soulevées référant à certaines clarifications en regard de cette consultation, de ne pas participer à l'exercice. La COPH a clairement mentionné dans sa réponse à NMG qu'elle gardera son argumentaire et ses commentaires à présenter aux audiences du BAPE.

Quatre mois après l'exercice, et au nom de la transparence dont se targue NMG, la COPH a sollicité au début de mars, auprès de cette dernière, une copie intégrale (qu'elle ne retrouvait nulle part) de toutes les questions, toutes les réponses et toute la méthodologie référant aux résultats du sondage de novembre dernier effectué auprès des citoyens de SMDS. La réponse de monsieur Desaulniers : *...ce rapport ainsi que tous les autres sur notre projet seront rendus publics au dépôt de l'ÉIES d'ici quelques semaines...*

La COPH se serait attendue à une plus grande transparence et à une meilleure collaboration pour une entreprise qui se dit être à l'écoute des citoyens....

Dossier à suivre.



**6 mars 2019 - Article de Radio-Canada  
Nouveau-Monde Graphite - Environnement : l'ex-président du BAPE  
conseille la minière qui voulait échapper au BAPE ! - Pierre Renaud**

*Cliquez sur l'image pour accéder à l'article*

Quelle ne fût la surprise des membres du comité administratif, en lisant l'article, de voir surgir, dans l'affaire Sanoya Mining, le nom de Monsieur Renaud, actuel président du CA de NMG....

De quoi s'agit-il ? En voici un extrait :

*...La société australienne Sayona, qui souhaitait exploiter une mine de lithium en Abitibi sans passer par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), s'est adjoint les services de Pierre Renaud, l'ancien président du BAPE. Radio-Canada a aussi appris que l'avocat a rencontré un ministre et des élus pour le compte de l'entreprise, sans être correctement inscrit au registre des lobbyistes...*

L'article est édifiant à plusieurs égards, il nous en apprend beaucoup sur les controverses et façons de faire de Monsieur Renaud dans plusieurs dossiers en lien aux mines.

À la lecture de l'article, quelques interrogations s'imposent :

1. La population de SMDS peut-elle encore croire au discours de Monsieur Desaulniers quand ce dernier prône être complètement transparent auprès de celle-ci?
2. La population est-elle au fait que Monsieur Renaud, même si inscrit au registre des lobbyistes, ne l'était pas pour la compagnie Sanoya, alors qu'il se devait de l'être ? (Règle élémentaire, non ?).
3. Quels sont les critères de base qui ont incité NMG à collaborer avec Monsieur Renaud, le même monsieur qui a aussi causé (outre le point précédent) la controverse en devenant conseiller pour Mine d'Arnaud à Sept-Îles ? (dossier parmi tant d'autres). NMG peut-elle se targuer de n'avoir pas été au fait de ces polémiques ? Plus on avance, et plus on s'interroge.....
4. En vue du BAPE, quelle serait la crédibilité de NMG, avec, à la tête de son CA, Monsieur Renaud ?
5. Que pense de tout cela Monsieur Réjean Gouin, maire de SMDS ?  
Est-il simplement au fait que Monsieur Renaud, (selon l'article de Radio-Canada) porte plusieurs chapeaux ? En effet, il semblerait que ce dernier soit maire de Lochaber-Partie Ouest, en Outaouais, municipalité qui a voté une résolution en 2017 pour que son territoire soit exclu de l'exploitation minière « afin de maintenir la qualité de vie ».
6. Et enfin, face au projet minier de SMDS, la population peut-elle être en droit de s'inquiéter d'un potentiel manque de rigueur et de véracité ?

Voilà des questions auxquelles la COPH tentera d'obtenir des réponses, en espérant que NMG, saura cette fois-ci transmettre des réponses plus étoffées que celle ci-haut citée (réf. Nov. 2018 - Consultations).

Dossier à suivre...

## À VENIR

- Préparation de la COPH en vue de ses présentations au BAPE.
- BAPE – Processus : La COPH tiendra une rencontre d'information et de « coaching » auprès des citoyens (date à venir).



**Soutenez la COPH en cliquant sur le sac**

Merci de nous supporter !

**N'oubliez-pas de signer la pétition en cliquant sur l'image**

Merci de nous appuyer.



Mars 2019

May Dagher  
Pour la COPH  
[pourlavraienaturedestmichel@gmail.com](mailto:pourlavraienaturedestmichel@gmail.com)



[Pour la vraie nature de Saint-Michel-des-Saints](#)

---